Éric Perraudeau [1]

Élections et électeurs à Paris Évolutions sociologiques et ruptures électorales 1977-2002

Jusqu'en 2001, Paris aura été la seule capitale européenne qui n'ait jamais connu d'alternance électorale et qui ait à ce point donné le sentiment qu'un camp y serait éternellement dominant. La droite y a en effet connu ses plus grands succès et nombre de ses cadres nationaux y ont adossé leur carrière politique à l'image de Jacques Chirac, Alain Juppé, Jacques Toubon ou d'Édouard Balladur, pour ne citer que les plus contemporains.

D'aucuns ont donc considéré que la victoire de la gauche aux municipales de 2001 s'apparentait à une fantaisie électorale, puisque les droites y demeuraient encore majoritaires numériquement.

Cela étant, si la conjoncture politique – en l'occurrence les divisions de la droite et l'usure des équipes en place – a pu jouer son rôle dans l'issue de ce scrutin, c'est oublier que Paris a souvent cultivé un particularisme électoral évident. Communarde face à un gouvernement de Défense nationale, ligueuse dans une France républicaine, gaulliste dans une République de partis, chiraquienne lorsque François Mitterrand accède à l'Élysée, elle bascule finalement à gauche lors d'élections municipales où la droite amorce son retour au pouvoir central. Paris n'est donc jamais vraiment là où on l'attend. C'est d'ailleurs ce qui fut à l'origine de sa mise sous tutelle préfectorale et de l'évolution ensuite chaotique de son statut administratif.

1. L'auteur tient à remercier ici la mairie de Paris et son secrétaire général adjoint, Jean-Robert Lopez, pour lui avoir ouvert les archives électorales, ainsi que Guénaëlle Gault, sans qui la rédaction de cet article n'aurait pas été possible.

La victoire de la gauche en 2001 n'était pas seulement une conjonction de facteurs défavorables à la droite – les quelques scrutins qui l'ont précédée et suivie en témoignent –, elle renvoie aussi et surtout aux transformations de la socio-démographie parisienne qui, initiées dans les années 60, ont progressivement rendu la capitale plus favorable à une gauche qui elle-même s'est renouvelée.

UNE DROITE LARGEMENT DOMINANTE

Un solide enracinement territorial

Si, pour les trente ans qui nous occupent, les partis gouvernementaux ne totalisent pas, à Paris, des niveaux plus importants que dans le reste de la France et y enregistrent d'ailleurs le même déclin, la répartition des suffrages entre la droite et la gauche traduit en revanche de profonds déséquilibres. Car, dans la capitale, la droite parlementaire obtient des résultats très au-dessus de ses moyennes nationales.

La droite parisienne au premier tour des élections présidentielle et législatives (% des suffrages exprimés)

	P 74	*L 78*	*P 81*	*L 81*	*L 86*	*P 88*
Global	39,8	46,46	47,63	42,8	44	36,5
Paris	56,48	49,31	54,72	53,26	49,43	45,17
Différence	+ 16,68	+ 2,85	+ 7,09	+ 10,46	+ 5,43	+ 8,67

	L 88	*L 93*	*P 95*	*L 97*	*P 02*	*L 02*
Global	40,52	27,97	33,61	36,52	30,63	38,94
Paris	49,99	49,69	51,39	41,44	38,42	46,82
Différence	+ 9,47	+ 21,72	+ 17,78	+ 4,92	+ 7,79	+ 7,88

SOURCES : calculs de l'auteur.

Depuis 1974 en effet, sur vingt-six élections, treize ont vu l'avance de la droite classique dépasser aux premiers tours les 15 points (dont 8 dépassant même les 20 points) et, dans cinq seulement, cette avance était étroite, en dessous de la barre des 10 points, dont quatre depuis les législatives de 1997.

En moyenne, les formations des droites parlementaires se situent sur la période à 8,5 points au-dessus de ses scores nationaux.

L'influence et le poids de la droite varient cependant selon les quartiers de la capitale. La plupart du temps, ses zones de force épousent

naturellement les contours du Paris aisé des beaux quartiers de l'ouest et du centre, même si, selon les scrutins, son influence électorale peut s'étendre à tout ou partie de l'ensemble des arrondissements.

Dans les Ier, Ve, VIe, VIIe, XVIIIe, IXe, XVe, XVIe et XVIIe arrondissements, la droite bénéficie d'une assise électorale telle qu'aucun soubresaut de la vie politique locale ou nationale ne semble devoir l'affecter. Ces quartiers constituent autant de bastions où la gauche n'a jamais été en mesure de lui contester sa suprématie. Ils se situent tous à l'ouest d'une ligne de partage nord-sud qui va de la porte de Saint-Ouen à la porte d'Orléans longeant le boulevard Malesherbes et la rue du Faubourg-Saint-Honoré, puis le boulevard Saint-Michel que prolonge la rue de Vaugirard et dessinent les limites des quartiers de la bourgeoisie parisienne et de l'ancienne aristocratie. Ceux où l'on retrouve en forte proportion les cadres supérieurs et professions intellectuelles du secteur privé, les professions libérales, les hauts fonctionnaires. Ces arrondissements sont aussi ceux qui regroupent le plus de propriétaires de leurs logements (en 1999 encore plus d'un tiers des ménages logés dans le VIIe, le VIIIe et le XVIe). Ils concentrent par ailleurs les pouvoirs politiques (autour de l'Assemblée nationale, VIIe et VIe arrondissements), financiers (autour des Champs-Élysées dans le VIIIe arrondissement), mais aussi éditoriaux et littéraires (dans les Ier, Ve et VIe arrondissements).

Scores de la droite dans les arrondissements « les plus à droite » au premier tour (% des suffrages exprimés)

	P 74	*m77*	*P 81*	*L 81*	*m83*	*L 86*	*P 88*	*L 88*
VIe	63,03	60,07	63,22	58,79	72,43	55,42	54,87	57,07
VIIe	72,02	64,54	72,59	69,45	79,82	63,15	64,21	66,93
VIIIe	73,87	69,27	74,64	66,37	81,52	65,38	64,26	0
XVe	58,52	56,36	59,50	55,82	68,69	55,53	51,70	56,47
XVIe	76,31	72,57	77,90	75,61	85,40	47,73	69,87	65,66
Moy	68,75	64,56	69,57	65,20	77,57	57,44	60,98	61,51

	m89	*L 93*	*m95*	*P 95*	*L 97*	*m01*	*P 02*	*L 02*	*Moy*
VIe	65,68	62,42	54,99	57,38	57,89	55,36	48,53	59,67	59,18
VIIe	69,04	62,42	70,17	68,75	0	64,18	60,55	0	67,52
VIIIe	72,88	0	68 ,39	70,29	0	66,81	61,22	0	63,88
XVe	60,75	56,89	56,10	58,19	47,38	54,05	47,83	54,81	56,16
XVIe	74,90	70,48	78,61	75	69,85	74,18	65,90	72,96	72,06
Moy	68,65	50,44	51,97	65,92	58,37	62,91	56,80	62,50	

SOURCES : calculs de l'auteur.

Dans un quart des arrondissements (les XVI^{e}, XV^{e}, VII^{e} et VIII^{e}), l'assise électorale des droites parlementaires est telle que celles-ci connaissent une quasi-situation de monopole. Comme en témoignent leurs résultats au premier tour des élections, elles peuvent, à l'image du XVI^{e} ou du VIII^{e}, y totaliser plus de 80 % des voix au premier tour de certains scrutins.

Un électorat libéral devenu fidèle à Jacques Chirac

Cette importance du niveau de la droite à Paris aurait pu permettre à l'ensemble de ses familles d'y prospérer et organiser une cohabitation qui ne soit pas préjudiciable à ses victoires électorales. Mobilisant traditionnellement des électorats distincts, la droite libérale conservatrice et la droite gaulliste auraient pu asseoir leur électorat sur des zones géographiques et des segments de la population parisienne différents.

Mais la compétition politique les conduit à l'inverse à se positionner en concurrence sur les mêmes électorats. En effet, l'un des enseignements de la relative stabilité de la carte politique des droites à Paris depuis trente ans est le vote en faveur de Jacques Chirac qui, à partir de 1977, se superpose à la carte du vote des droites classiques à Paris.

Si, entre 1958 et 1969, les gaullistes dominaient très largement à droite, le départ du général de Gaulle a en effet ouvert à Paris une période où chacun tenta de redéfinir à son avantage les rapports de force.

Entre 1969 et 1974, libéraux et gaullistes font à nouveau jeu égal dans la capitale en maintes occasions. À l'élection présidentielle de 1974, Valéry Giscard d'Estaing recueille d'ailleurs 40 % des suffrages au premier tour (pour un score national de 27,2 %). Au contraire, le gaullisme semble marquer le pas : Jacques Chaban-Delmas, pour le courant gaulliste, ne recueille que 13,79 % des suffrages exprimés, ce qui le situe à peine au-dessus de son niveau national (12,6 %). La répartition géographique des votes est éclairante : Valéry Giscard d'Estaing obtient des scores particulièrement importants dans les arrondissements où la droite est historiquement forte (48 % dans le VI^{e}, 57 % dans le VII^{e}, 60,02 % dans le VIII^{e}, 44,23 % dans le XV^{e}, près de 50 % dans le XVII^{e} et 45,66 % dans le I^{er}), quand le vote en faveur de Jacques Chaban-Delmas se montre très également réparti sur Paris, aucun arrondissement ne s'écartant de la moyenne parisienne. Il ne se démarque ni dans les arrondissements où la droite est traditionnellement forte (13,85 % dans le VIII^{e}, 14,29 dans le XV^{e}, 14,25 % dans le XVI^{e} ou encore 14,20 % dans le VII^{e}), ni dans les arrondissements plus populaires où le

gaullisme est parvenu parfois à s'imposer (14,10 % dans le XVII^e, 13,30 % dans le XI^e, 14,40 % dans le X^e, etc.). L'électorat gaulliste reste donc un électorat spécifique à droite, avec ses caractéristiques propres, mais trop faiblement implanté à Paris pour lui permettre de concurrencer la droite conservatrice sans l'appui de la figure du Général.

L'électorat des droites à Paris va toutefois en venir à s'ajuster à l'offre politique qui se renouvelle dès la seconde moitié des années 70 avec la création du RPR en 1976 et de l'UDF en 1978.

À compter de cette date, le RPR commence à apparaître comme la principale force politique à droite, attirant à lui une partie de l'électorat des droites conservatrices libérales. Ce transfert sera tout de même plus lent que ne pouvaient le laisser penser les résultats des élections municipales de 1977. Celles-ci ont été emportées par un Jacques Chirac qui a su tirer parti du mouvement de rejet par les notables locaux du parachutage de Michel d'Ornano, soutenu par Valéry Giscard d'Estaing, et capter sur ses listes l'essentiel des cadres de ces républicains indépendants. Preuve en est : dans les arrondissements où les notables, notamment les parlementaires, ne sont pas engagés dans la bataille électorale, les listes d'Ornano font souvent jeu égal avec celles de Chirac.

Lorsqu'elles se présentent en ordre dispersé, les deux familles de la droite parlementaire sont encore par la suite au coude à coude, chacune autour de 25 % des suffrages des premiers tours. C'est ce qu'indiquent par exemple les scrutins de 1978 ou de 1981. Aux législatives de 1978, le RPR totalise 26,56 % des suffrages contre 22,75 % pour les libéraux. Lors de la présidentielle de 1981, Jacques Chirac obtient 26,98 % tandis que Valéry Giscard d'Estaing se situe à 25,97 %.

Ce n'est donc véritablement qu'à partir des élections législatives de 1981, et avec le changement de stature de Jacques Chirac lors de la présidentielle, que le RPR deviendra définitivement la formation dominante à droite. Une domination qui est cette fois nette et confortable puisque le rapport de force en sa faveur s'installe à deux tiers/un tiers (35 % contre 11 % environ). Conduite par le leader de l'opposition au pouvoir central, trois fois candidat à l'élection présidentielle, la capitale devient tout à la fois un laboratoire d'idées, un réservoir de collaborateurs, d'élus et de fidèles pour Jacques Chirac. Il n'est que d'observer la physionomie de son gouvernement de 1986.

On le voit, la structure du vote des Parisiens, à cette époque très largement à droite, ne s'explique vraiment que par les rapports de force entre les formations. Et la domination du RPR à Paris s'explique essentiellement par le succès ou l'échec de telle ou telle stratégie politique.

Du coup, on assiste entre 1981 et 1995 à une remarquable stabilisation électorale et géographique des droites à Paris. Leurs résultats se calquent sur ce que furent leurs zones de forces historiques et elles totalisent entre 46 % et 50 % des voix au premier tour des élections. En revanche, elles ne parviennent pas alors à déborder sur de nouveaux quartiers ou de nouvelles catégories de la population.

Après 1995 : un déclin progressif mais régulier des droites à Paris

À partir du milieu des années 90, on assiste à de nouvelles évolutions électorales, géographiques et sociales qui vont accompagner l'érosion des droites parisiennes, préparant le succès d'une gauche, unie derrière le leader socialiste Bertrand Delanoë.

Le véritable tournant se situe en définitive autour de 1995. Jacques Chirac parvient lors de la présidentielle à s'appuyer sur de nouvelles fractions de la population et à élargir son spectre électoral. Malgré la concurrence d'Édouard Balladur, il s'adosse toujours à l'électorat classique des droites, mais progresse également dans tous les arrondissements, notamment dans les quartiers populaires de Paris. La comparaison entre les élections présidentielles de 1988 et 1995 donne une assez bonne image de l'augmentation du vote en faveur de Jacques Chirac dans ces arrondissements. Il recueille ainsi au deuxième tour de 1995, 49,96 % des voix dans le XX^{e} (contre 43,72 % en 1988), 52,27 % dans le XIX^{e} (contre 43,17 % en 1988), ou encore 52,80 % des voix dans le XVIII^{e} (contre 47,73 % en 1988). Le maire de Paris réussit ainsi à compenser le transfert d'une partie de l'électorat de droite vers Édouard Balladur, en attirant à lui davantage de jeunes, d'employés, d'ouvriers, de professions intermédiaires et de chômeurs que par le passé, les fédérant probablement autour de la thématique de la « fracture sociale ».

Sans qu'on puisse définir l'importance de ces transferts au niveau parisien, faute de données exploitables, ils semblent concorder avec ce que les observateurs ont noté au point de vue national. On sait ainsi qu'entre 1988 et 1995, Jacques Chirac est passé en milieu ouvrier de 10 à 17 % des voix et chez les employés de 13 % à 22 %.

Score de Jacques Chirac à Paris aux présidentielles de 1988 et 1995 (en % des suffrages exprimés)

arrondissements	*1988*		*1995*	
	1er tour	*2e tour*	*1er tour*	*2e tour*
XXe	21,73	43,72	27,40	49,96
XIXe	22,07	43,17	29,65	52,27
XVIIIe	24,14	47,73	27,69	52,27
XVIIe	38,19	64,28	36,84	70,08
XVIe	51,41	78,80	42,78	83,20
XVe	35,27	59,68	32,76	65,91
XIVe	28,91	50,42	29,81	55,82
XIIIe	24,55	44,17	28,75	50,89
XIIe	29,33	51,84	31,27	57,56
XIe	24,06	44,90	28,02	50,14
Xe	26,60	48,41	29,13	52,74
IXe	32,88	56,65	32,63	60,63
VIIIe	47,41	74,44	43,06	79,60
VIIe	44,39	72,36	38,56	76,68
VIe	35,84	61,01	32,95	64,35
Ve	34,38	53,29	34,81	57,90
IVe	30,20	49,51	32,36	56,58
IIIe	25,25	44,60	30,83	51,86
IIe	26,55	47,96	29,70	54,43
Ier	34,73	57,93	35,37	62,54

SOURCES : mairie de Paris.

L'élection présidentielle de 1995 constitue un point culminant pour les droites à Paris. Avec 51,39 % des suffrages exprimés au premier tour, elles atteignent un niveau exceptionnel, comparable à celui obtenu lors des législatives de 1981 qui était de 53,26 %. Mais le départ de Jacques Chirac ouvre une ère chaotique dans les rangs de la majorité, où les divisions et les affaires détériorent nettement le climat politique local. Point culminant, 1995 sera également le point de rupture puisque c'est à partir de cette date que s'amorce le déclin électoral de la droite parisienne.

Alors que la droite stagne ou progresse au niveau national, les droites parlementaires parisiennes ne totalisent plus que 41,44 % des voix au premier tour des législatives de 1997, 39,61 % aux régionales de 1998,

40 % aux européennes de 1999, 38,42 % à la présidentielle de 2002, 41,12 % aux législatives qui suivent, pour se stabiliser à 41 % lors des régionales de 2004.

Aux municipales de 2001, elle a reculé dans la plupart de ses zones de force. Elle perd 6,1 points par rapport à 1995, ce qui constitue un recul contenu, ne recueillant d'ailleurs au second tour que 50,4 % des suffrages exprimés. La division, notamment autour des listes de Jean Tiberi et de Philippe Séguin, lui fait cependant perdre la majorité municipale.

La droite parisienne face à la question du FN

Ce recul peut-il être imputé à la présence et au maintien du Front national ? L'étude de l'ensemble des scrutins parisiens incite davantage à répondre par la négative. Tout comme au plan national, l'extrême droite a certes puisé une partie de son électorat dans les rangs de la droite gouvernementale. Cependant, outre que le Front national n'a jamais été en mesure d'être présent au second tour, on y constate une relative indépendance entre le niveau des droites et celui de l'extrême droite.

Le cas des européennes de 1984 est instructif à plusieurs titres. On le sait, c'est à l'occasion de ce scrutin que le Front national a véritablement émergé sur la scène électorale et médiatique. Avec 15,25 % des voix parisiennes, il se situe même à 5 points au-dessus de son niveau national (10,95 %). Pourtant, la droite se positionne à cette occasion au même niveau que par le passé (49,61 %), accusant une simple baisse de moins de 5 points. Visiblement, le Front national n'a pas principalement mordu sur l'électorat des droites classiques. *A contrario*, la gauche parlementaire enregistre un recul très net à ces élections. Avec 24,54 % des suffrages exprimés au premier tour, elle perd 15 points par rapport aux législatives de 1981 et 10 points par rapport à la présidentielle. La dualité de l'électorat d'extrême droite – composé, à Paris, pour partie des courants nationalistes et ultraconservateurs et pour partie des franges plus modestes de chacun des électorats de droite et de gauche – se retrouve dans la répartition géographique des résultats. Or, c'est principalement dans les quartiers populaires de la capitale qu'elle obtient ses meilleurs résultats. Des quartiers qui, dans les années 90, opteront moins pour le FN que pour l'abstention (dont les scores se révéleront alors systématiquement supérieurs aux niveaux nationaux et parisiens).

La conquête fragile et progressive de la gauche à Paris

Dans les années 70 et jusqu'au milieu des années 80, la gauche parlementaire se situe au premier tour de chaque scrutin entre 31 et 35 % en moyenne. Les élections législatives de 1981 font figure d'exception : elle totalise alors près de 42 % des voix au premier tour – à cependant plus de 12 points en moyenne de ce qu'elle représente au niveau national. Elle demeure d'ailleurs à cette époque et quel que soit le scrutin entre 5 et 7 points en dessous de ses moyennes nationales.

Si elle subit sur Paris les mêmes reculs qu'au niveau national – à l'image des élections européennes de 1984 et de 1989 –, elle semble en revanche moins sensible à ses progressions nationales.

La gauche parlementaire en France et à Paris
(% des suffrages exprimés)

	P 74	*L 78*	*E 79*	*P 81*	*L 81*	*E 84*	*L 86*	*P 88*	*L 88*	*E 89*
Global	36,08	45,24	40,92	43,4	54,4	31,97	42,1	42,96	48,84	31,74
Paris	37,34	36,91	32,51	35,87	41,85	24,54	36,53	37,59	37,43	24,42
Différence	1,26	- 8,34	- 8,41	- 7,53	- 12,55	- 7,43	- 5,57	- 7,06	-11,41	- 7,32

	R 92	*L 93*	*E 94*	*P 95*	*L 97*	*R 98*	*E 99*	*P 02*	*L 02*	*R 04*
Global	28,47	19,03	33,41	24,32	40,24	34,33	28,73	21,87	31,58	40,15
Paris	21,67	24,42	30,8	30,7	32,7	35,5	24,9	25,92	37,72	42,87
Différence	- 6,8	5,39	- 2,61	6,38	- 7,54	1,17	- 3,83	4,05	6,14	2,72

SOURCES : calculs de l'auteur.

Une situation minoritaire comme horizon indépassable ?

Autant depuis trente ans la droite présentait une remarquable régularité dans ses scores et dans ses zones de force, quitte à perdre lentement mais structurellement du terrain, autant la gauche connaît quant à elle une fortune électorale contrastée.

De fait, s'il existe des arrondissements indéfectiblement à droite, il n'existe pas à Paris de « bastions » de gauche à proprement parler. À

tout le moins peut-on discerner des arrondissements qui, au gré des élections, se trouvent fréquemment disputés.

Historiquement, ce sont les quartiers du nord-est parisien, les XIX^e^ et XX^e^, où la forte proportion de familles d'ouvriers et d'employés assurait de bons niveaux au PC puis aux listes d'union de gauche. Ces couches populaires ont été rejointes ensuite par les professions intermédiaires, fonctionnaires, enseignants ou professionnels de l'information et du spectacle (près de 15 % des actifs en 1999). À ces arrondissements, on peut aussi ajouter le XIII^e^ de même que le XI^e^ et le XVIII^e^ qui présentent des profils similaires avec toutefois une forte proportion de cadres de moins de 40 ans (plus de 15 % des actifs). Autant de quartiers qui sont aussi les territoires choisis par plusieurs leaders socialistes pour y conduire les compétitions électorales : Lionel Jospin, Bertrand Delanoë, Claude Estier et Daniel Vaillant dans le XVIII^e^, Georges Sarre et Patrick Bloch dans le XI^e^, Jean-Christophe Cambadelis dans le XIX^e^.

Au-delà, on observe ensuite des « zones tampons » entre les arrondissements où la droite est en quasi-situation de monopole et ceux où la gauche obtient ses meilleurs scores : ce sont essentiellement les III^e^, X^e^ et XIV^e^.

L'hémorragie communiste

Le Parti communiste a longtemps été la principale force politique de gauche en France. Y compris à Paris où, bien que sa répartition géographique se concentre principalement dans les arrondissements de l'Est parisien, il se situe encore en 1978 au-dessus de 15 % en moyenne dans la capitale.

Sa perte d'influence sur la capitale y est cependant bien plus précoce et plus spectaculaire qu'au niveau national. Le Parti communiste connaît en fait une première vague de déclin entre le milieu des années 60 et les législatives de 1978. À partir de 1981, le rétrécissement de la base électorale du Parti communiste allant en s'accélérant, il ne parvient plus à rassembler au-delà de 10 % des suffrages exprimés. Une régression alors bien plus nette à Paris que dans le reste de la France qui tranche en outre avec l'amélioration du reste de la gauche.

Le Parti communiste aura donc été la formation politique qui aura subi l'essentiel des contrecoups de l'évolution sociologique parisienne et de la diminution en proportion de ses soutiens traditionnels. Car si la stabilité électorale de la droite comme de la gauche témoigne de ce qu'elles ont été peu affectées par les modifications de la structure sociologique des Parisiens, autant la diminution, que nous détaillerons

plus loin, du nombre d'ouvriers et de personnes modestes a eu un impact électoral fort sur le recul électoral du PC.

Le vote communiste à Paris

Élection	*% des exprimés*	*Élection*	*% des exprimés*
Législatives 1967	22,3	Législatives 1986	4,56
Législatives 1968	18,4	Présidentielle 1988	6,42
Présidentielle 1969	18,6	Législatives 1988	5,48
Législatives 1973	17,8	Législatives 1993	5,3
Législatives 1978	15,62	Présidentielle 1995	4,68
Présidentielle 1981	9,16	Législatives 1997	5,73
Législatives 1981	9,50	Présidentielle 2002	2,19

SOURCES : mairie de Paris.

À partir de 1981, son déclin devient pérenne. Il descend en dessous des 10 % lors de la présidentielle et des législatives. Surtout, le décrochage est réel avec le Parti socialiste : alors que François Mitterrand ne devance Georges Marchais que de 10,5 points au niveau national, il bénéficie d'une avance de plus de 18 points dans le XX^{e}, de 17 points dans le XIX^{e} et le XVIII^{e}, de 20,5 dans le XI^{e} et de 21,5 dans le X^{e}. Indéniablement, la gauche socialiste a pris le relais dans toutes les anciennes zones de force du PC, alors que celui-ci faisait encore jeu égal avec les socialistes aux élections législatives de 1978 (15,62 % contre 16,76 %).

L'étroitesse de la base sociologique de la gauche

Si la gauche non communiste a pu adosser une partie de sa progression électorale au déclin du PC et au transfert d'une fraction de ses électeurs, elle va cependant tirer son dynamisme électoral de sa capacité à attirer des catégories sociales plus aisées.

En effet, si la gauche a conservé une présence égale pendant trente ans à Paris, son électorat « historique », en réelle perte de vitesse, ne lui permettait pas d'espérer y devenir majoritaire un jour. Il lui fallait pour cela soit compter sur le rejet des équipes sortantes, soit déborder de ses soutiens habituels et toucher de nouveaux électeurs. Ces deux dynamiques se sont conjuguées à partir du milieu des années 90. Car, si la droite a pâti de la difficile succession de Jacques Chirac à la mairie à

partir de 1995 et des divisions qui ont suivi, le Parti socialiste a également bénéficié de la progression du vote des cadres supérieurs et des professions intellectuelles supérieures en sa faveur. Il a su séduire ces catégories sociales et compenser ainsi la désaffection de certains milieux populaires qui se sont éloignés des gauches à la fin des années 80 pour rejoindre le FN ou, plus massivement, pour grossir les rangs des abstentionnistes.

La première moitié de la décennie 90 marque un changement de perspective par rapport aux années précédentes : la gauche résiste à Paris. Les scores qu'elle obtient dans la capitale se rapprochent, voire le plus souvent dépassent ceux enregistrés au niveau national. La bascule s'effectue lors des législatives de 93 où pour la première fois depuis 1974 la gauche fait mieux à Paris (24,42 %) que dans le reste de la France (19,03 %). Dans un premier temps, les résultats parisiens n'apparaissent guère meilleurs que ceux obtenus lors des scrutins précédents, loin s'en faut. Mais le reflux de la gauche au plan national est manifeste alors que l'électorat de gauche semble réagir avec moins d'élasticité à Paris. Après l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République et son départ de la mairie, la gauche parisienne regagne progressivement du terrain, scrutins après scrutins. Au point que lors des quatre dernières consultations électorales, qui vont des municipales de 2001 aux régionales de 2004, la gauche parisienne obtient de meilleurs résultats que les tendances nationales.

L'évolution du nombre des élus de la gauche permet de se faire une idée précise de sa progression. On constate ainsi qu'elle a presque multiplié par trois le nombre de ses élus en 1995 par rapport à 1989, confirmant que le point de rupture des dynamiques électorales se situe bien au milieu des années 90. Cette recomposition n'est évidemment pas linéaire. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 1995, aucun arrondissement ne placera la gauche en tête. Et seul le XX^{e} mettra Lionel Jospin devant Jacques Chirac au second tour. Reste qu'un mois plus tard, la gauche emportera six arrondissements aux municipales, totalisant 63 élus.

Parmi les premiers arrondissements à changer de majorité, on retrouve le XIX^{e}, le XX^{e} et le XI^{e}, mais aussi le XVIII^{e}, le III^{e} et le X^{e} arrondissement. Aux élections législatives de 1997, la gauche confirme sa bonne santé et le regain d'opinion favorable parmi les Parisiens. Elle étend son influence à 8 circonscriptions qui se trouvent être les arrondissements où elle était arrivée en tête aux municipales précédentes. La gauche reprend également le XIII^{e} (9^{e} circonscription) et, avec lui, une partie du XIV^{e}, dans la 10^{e} circonscription (Maison-Blanche, Croulebarbe et Montparnasse, Montsouris).

Nombre de conseillers élus par tendances
(municipales 1989-2001)

	1989	*1995*	*2001*
PC	2	9	7
PS	16	44	49
PRG	0	0	2
Écologistes	1	5	23
MDC	3	5	11
Gauche + écolo	22	63	92
Div.	2	0	2
CNI	3	2	0
DL	0	0	12
UDF	44	36	12
RPR	92	61	33
Diss. RPR	0	0	12
Droite parl.	139	99	69
FN	0	1	0
	163	**163**	**163**

SOURCES : mairie de Paris.

Enfin, en 2001, ce sont 12 mairies qui basculent à gauche, permettant à Bertrand Delanoë d'être le premier maire socialiste de la capitale.

Tout semble s'être passé comme dans un jeu de dominos et toutes les zones tampons ont été absorbées, jusqu'à la ligne de partage Nord-Sud qui va de la porte de Saint-Ouen à la porte d'Orléans. Le Parti socialiste parvient même à atteindre des maximums dans les III^e^ et IV^e^ arrondissements. Les législatives de 2002 confirment encore cette implantation de la gauche puisqu'elle emporte 3 circonscriptions supplémentaires par rapport à 1997, précisément dans ces zones qui font tampon avec les bastions de droite : le XVII^e^ (le quartier Batignolles, Épinettes et Grandes-Carrières), le centre et le XIV^e^. Même s'il convient de rester prudent sur les enseignements du scrutin des régionales de 2004, l'assise électorale des gauches semble avoir été consolidée à cette occasion. La gauche y confirme qu'elle est en passe de devenir majoritaire y compris en nombre de voix. En tout cas, pour la première fois de son histoire, elle obtient la majorité absolue en voix et rogne désormais sur des arrondissements traditionnellement à droite, tels le V^e^, le IX^e^ ou le XII^e^ où elle se place en tête au premier tour et devient majoritaire au second.

L'apport décisif des écologistes

L'un des facteurs qui a permis à la gauche de regagner du terrain et de l'emporter en 2001 a été sans conteste l'apport du courant écologiste qui, dans la capitale, mobilise en moyenne davantage d'électeurs que dans le reste de la France. Précocement implanté à Paris (Brice Lalonde obtient 13,9 % dans le V^e^ arrondissement lors des municipales de 1977), le mouvement écologiste s'appuie aussi bien sur une tradition gauchiste des Verts dans les années 70 ou depuis la fin des années 90, que sur les expériences locales ou nationales alternatives (Génération Écologie, Cap21). Depuis les années 70, l'écologie politique recueille structurellement entre 2,5 et 5 % des suffrages. À partir des européennes de 1989, les Verts vont cependant attirer à eux de nouveaux électeurs conférant à leur mouvement une superficie électorale sans précédent.

Pour ce faire, ce courant vient concurrencer la gauche parlementaire classique. Tout comme l'électorat socialiste, celui des Verts est en effet très diffus. Pour un score parisien de 10,77 % aux européennes de 1989, Antoine Waechter obtient plus de 12 % dans les XX^e^, XIX^e^, XVIII^e^, XI^e^, mais également dans le IV^e^, le V^e^ et le XIV^e^. Il recueille 10 % des voix dans le XV^e^ et près de 12 % dans le XII^e^. Aux élections municipales de 1995, les Verts ne recueillent plus que 7,1 % des suffrages, mais la liste de Daniel Cohn-Bendit réalise un score particulièrement élevé. Avec 17 % des voix, les écologistes sont, à gauche, la force politique qui connaît la plus forte progression électorale et s'impose aux socialistes comme un allié incontournable – s'ils veulent devenir majoritaires à Paris.

Ainsi, c'est moins le rapport droite/gauche qui varie sur Paris que le poids relatif des écologistes dont l'une des particularités sera de mobiliser, sur leurs listes, d'anciens électeurs de gauche comme de droite. Les municipales de 2001 viennent affermir cette tendance. Leurs listes obtiennent 12,4 % des suffrages exprimés alors qu'ils n'en recueillaient que 4,4 % en 1995 et qu'ils totalisaient 3,63 % au premier tour de l'élection présidentielle de la même année. Les Verts ont ramené à gauche une partie de l'électorat qui s'était éloigné des formations classiques de la gauche parlementaire, notamment chez les 18-25 ans et les professions intermédiaires. Leur carte électorale se superpose à celle du Parti socialiste et des anciens bastions du Parti communiste. Mais elle s'étend également à des quartiers où la gauche avait davantage de difficulté à progresser. C'est le cas des III^e^, IV^e^ et XII^e^ arrondissements.

Les quartiers « branchés » de la capitale sont devenus des pôles de captation de l'électorat Verts, autour d'un cercle qui englobe les quartiers de République (une partie du X^e^ et du III^e^), de la Bastille (XI^e^, XII^e^, IV^e^) et, dans une moindre mesure, l'axe Saint-Germain-Montparnasse (XIV^e^ et VI^e^).

UNE STABILITÉ DE SURFACE QUI MASQUE LES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION PARISIENNE

L'ensemble des évolutions électorales observées à Paris s'explique en partie par le jeu de l'offre politique, le contexte médiatico-politique et certaines tendances à l'œuvre au niveau national. Mais elles sont également le révélateur des modifications de la structure sociale des Parisiens. Longtemps défavorable à la gauche, ces transformations ont au contraire joué, à partir du milieu des années 90, en sa faveur.

Si, depuis le début des années 80, les effectifs démographiques parisiens semblent quasiment stabilisés aux alentours de 2,1 millions d'habitants, les années 60 et 70 ont été une période de fort dépeuplement. Entre 1954 et 1982, la capitale ne perd pas moins de 23 % de ses habitants, transformant du même coup sa morphologie en profondeur. Cette tendance s'est renforcée dans les années 80, à la fois dans la structuration par âge, la composition des ménages et la qualification des actifs.

La droite a donc longtemps assis sa domination électorale sur une sociologie qui lui était particulièrement favorable. On sait que les principaux soutiens des formations de droite se trouvent parmi les personnes plus âgées, les cadres et les classes moyennes supérieures. Or, ces catégories sont sur-représentées à Paris.

Une ville de jeunes adultes

En France, comme partout ailleurs en Europe, la géographique des âges oppose nettement les espaces ruraux aux espaces urbains, les villes, petites et moyennes, aux grandes villes. Pôles universitaires, culturels et économiques, les métropoles attirent en effet plus que les autres les jeunes, étudiants ou actifs, et confortent ainsi leur jeunesse relative au détriment des espaces économiquement moins développés.

En 1999, la pyramide de la population parisienne diffère donc sensiblement de celle de la France : les jeunes âgés de 20 à 39 ans y sont particulièrement sur-représentés (36 % pour 28 %) alors qu'en 1954, le différentiel était nettement plus ténu (28,8 % pour 26,7 %).

Surtout, si cette prédominance des jeunes adultes ne s'est pas accompagnée à Paris d'une moindre représentation des personnes âgées – loin s'en faut –, la proportion de ces derniers ne cesse cependant de diminuer depuis les années 70, à l'inverse des tendances régionales et nationale : de 1982 à 1999, elle passe de 22,1 % à 19,6 % à Paris et de 18,5 % à 21,3 % en France entière.

Une ville où l'on vit seul

Autre particularité de la capitale : 52 % des ménages ne comptent qu'une seule personne (pour 35 % en Île-de-France et 31 % en France entière) quand seulement un ménage sur quatre représente une famille avec enfants.

Cette faiblesse de la taille moyenne des ménages parisiens résulte essentiellement de la surface des logements. En effet, dès qu'une famille se forme, se pose immédiatement le problème de l'habitat. Or, dans cette capitale qui ne représente que 1 % du territoire francilien, près de trois logements sur cinq comptent moins de deux pièces. Ce à quoi il convient d'ajouter des prix particulièrement élevés au regard de ce qui se pratique en moyenne en France (avec des records historiques dans les années 90 et 2000).

C'est là une des logiques essentielles si l'on veut comprendre le dépeuplement de Paris des années 60 et 70 alors que, dans le même temps, la population régionale s'accroissait. Rompant avec la crise du logement des années 50, le développement d'une offre importante d'habitats neufs en proche ou moyenne banlieue facilite en effet l'organisation progressive d'une dichotomie entre les petits ménages au centre et les grands à la périphérie de l'agglomération. En 1954, un tiers des ménages n'étaient composés que d'une personne, en 1975, ils représentent déjà 43 % et cette prépondérance continue de s'accentuer aujourd'hui (+ 6 % entre 1990 et 1999), de même qu'augmente la proportion de familles monoparentales (30 % des familles parisiennes avec enfants en 1999 soit + 5 % par rapport à 1990), quand le poids relatif des couples avec enfants (et notamment des familles de classes moyennes) ne cesse de diminuer.

On le comprend : les ménages sans enfant sont plus à même de faire face au coût de l'immobilier parisien que les familles qui ont proportionnellement moins de moyens à y consacrer, comme elles disposent d'ailleurs de moins de temps que les personnes seules et les couples sans enfants pour profiter des attraits de la sociabilité parisienne.

Ce faisant, l'amplification de ce particularisme parisien génère des

modes de vie relativement propres à la capitale. Paris est en effet devenu une sorte de laboratoire des transitions et des transformations familiales, lieu privilégié de l'anonymat où il est plus facile de risquer des modes de vie nouveaux, carrefour par excellence des constructions et/ou reconstructions de trajectoires personnelles qui, pour beaucoup, débutent et se poursuivront en province ou en banlieue.

Une ville de cadres

Depuis les années 60, en France comme dans tous les pays développés, la structure sociale se déforme au profit des ménages des catégories moyennes et supérieures. Un glissement vers le haut qui épouse les évolutions des systèmes éducatifs et productifs, mais qui, à Paris, va bien au-delà de ce qu'il représente dans l'ensemble du pays.

L'augmentation du nombre de cadres supérieurs et des professions intellectuelles est en effet un phénomène constant depuis trente ans. S'ils représentent 4,61 % des actifs en 1968, leur proportion augmente jusqu'à 15,41 % en 1982, puis 36,6 % en 1999 (ils doublent leurs effectifs sur cette dernière période) ! Un seuil a d'ailleurs été franchi avec le dernier recensement de 1999 : pour la première fois, leur nombre (394 000) égale celui des ouvriers et des employés réunis (392 000), alors que ce rapport reste deux fois plus faible en Île-de-France et cinq fois plus en province. Or, si les cadres votent encore majoritairement à droite, ils sont de moins en moins nombreux à le faire. S'ils étaient encore 53 % à voter à droite aux législatives de 1993, ils n'étaient plus que 38 % en 1997, soit une chute de 15 points. Les arrondissements parisiens les plus favorables à la droite sont ceux où les cadres et les professions intellectuelles dépassent 20 % de la population – VI^{e}, VII^{e} et XV^{e} (26 %), et I^{er}, II^{e}, III^{e}, IV^{e} et V^{e} (27 %). Mais on les retrouve également en nombre dans les arrondissements clés qui ont basculé à gauche en 2001 : 22 % de la population du XI^{e}, 20 % de celle du X^{e} et 21 % dans le XII^{e}. L'évolution de leur vote a été déterminant dans la progression de la gauche à Paris.

On note par ailleurs que ce n'est pas tant le nombre d'employés que celui des ouvriers qui, concurremment, a diminué : leur poids dans la population active recule en effet de 14 points entre 1982 et 1999 et, alors qu'ils représentaient un cinquième des actifs, ils n'en pèsent plus aujourd'hui que 10 %.

En fait, si près de 700 000 ouvriers et employés travaillent à Paris, seulement 392 000 y résident alors que les proportions de cadres qui habitent et résident à Paris sont quasiment identiques : ce décalage

entre le marché de l'emploi et le profil socio-professionnel des Parisiens est une nouvelle illustration du processus de sélection résidentielle qui s'opère essentiellement par le biais des prix de l'immobilier.

On ajoutera cependant que l'ampleur et la vitesse de ce phénomène d'embourgeoisement parisien ne doivent pas masquer le fait qu'il existe paradoxalement une population très pauvre à Paris qui, de surcroît, ne diminue pas. En 2001, 12 % des ménages parisiens vivaient sous le seuil de pauvreté tel que définit dans l'enquête *Revenus fiscaux* de l'INSEE pour 6,1 % des ménages français. Des personnes fragilisées qui restent dans la capitale pour son marché de l'emploi, ses structures sociales d'aides et de secours, ses logements sociaux mais aussi les formules moins officielles d'habitat comme les hôtels au mois, les chambres de service, les foyers qui n'existent quasiment qu'à Paris.

Une ville « gentrifiée »

Finalement, si l'on synthétise les évolutions qu'a connues la population parisienne depuis une trentaine d'années, les ménages modestes avec enfants se sont dirigés vers la banlieue alors que les ménages plus aisés et moins familiaux sont restés ou se sont installés dans la capitale.

Ce processus initie une véritable division sociale du territoire francilien et s'apparente au phénomène que les chercheurs anglo-saxons ont, dans les années 60, baptisé « gentrification » pour décrire le mouvement selon lequel des ménages aisés se mettaient à investir d'anciens quartiers populaires dévalorisés du centre de Londres plutôt que de s'installer dans des banlieues résidentielles selon le modèle dominant jusqu'alors pour ces couches sociales.

À l'évidence, ce que l'on observe aujourd'hui à Paris comme dans un certain nombre d'autres métropoles urbaines occidentales relève d'un phénomène de même nature. En effet, si le centre de Paris était déjà le lieu de résidence d'une certaine forme de bourgeoisie classique, force est de constater la montée en puissance, dans la population parisienne, de ces cadres et professions intellectuelles supérieures, caricaturés par les médias sous le vocable réducteur de « bobos » (« bourgeois bohèmes »).

Comme ce fut le cas durant tout le XX^e^ siècle, l'essentiel des trente dernières années que nous nous sommes proposé d'étudier sont l'histoire d'une domination, sans partage ou presque, de la droite sur Paris. Ce faisant elles suggèrent de regarder du côté de l'offre politique et des

stratégies électorales pour percevoir ce que sont les reliefs du vote parisien et de ses caractéristiques par rapport au vote des Français dans leur ensemble. Parce que tout événement politique parisien devient national et que tout événement politique national a une caisse de résonance à Paris, la capitale a été et sera essentielle dans le parcours politique de Jacques Chirac.

Pour autant, les évolutions électorales observées à Paris depuis le milieu des années 90 épousent davantage la morphologie socio-démographique de la capitale. En effet, un certain nombre de mutations sociologiques préparent et consolident depuis des années une demande politique renouvelée, une base électorale plus jeune, plus instruite et plus aisée. Une population qui, récemment, s'est trouvée en harmonie avec les valeurs sur lesquelles ont pu s'accorder socialistes et Verts parisiens, valeurs qui ont bien moins trait au « mouvement ouvrier » qu'à la démocratie de proximité, au libéralisme culturel et à la prise en compte de la qualité du cadre de vie. Pour l'essentiel, les singularités parisiennes des récentes évolutions électorales renvoient donc aujourd'hui à ses aspects socio-démographiques.

RÉSUMÉ

L'un des traits dominants de la vie politique parisienne ces trente dernières années fut la domination électorale sans partage de la droite. Son assise était si confortable que la gauche semblait devoir se résigner à jouer les seconds rôles lors des consultations électorales. Pourtant, à partir du milieu des années 90, l'usure d'une droite installée aux affaires depuis 1977, conjuguée à une modification de la structure sociologique des Parisiens ont inauguré un nouveau cycle. La base électorale des droites s'est rétrécie tandis que la gauche parvenait à mobiliser de nouveaux électeurs. Profitant de la bonne image dont elle bénéficie auprès des classes moyennes supérieures notamment, la gauche est parvenue à inverser les dynamiques électorales jusqu'ici à l'œuvre. Les municipales de 2001 ont matérialisé ces évolutions, que les dernières consultations électorales de 2004 sont venues confirmer.